



Syndicat Mixte des bassins versants Caux Seine

21 rue de Caudebec – Fréville - 76190 St Martin de l'If - Tel : 02 32 94 51 92

iauger@sbvcauxseine.fr

Compte-rendu de la séance du comité syndical du

27 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi vingt-sept février, à dix-sept heures trente minutes, le comité syndical légalement convoqué par le Président, Bastien CORITON, à la salle des mariages de Rives en Seine.

Etaient présents lors de cette séance :

Délégués titulaires

Nom Prénom	Collectivité représentée
BASSOT Christophe	Communauté de Communes Yvetot Normandie
BOUTEILLER Claude	Communauté de Communes Plateau de Caux Doudeville Yerville
CORITON Bastien	Communauté de Communes Caux Vallée de Seine
DE MURAT Régis	Commune de Grémonville
DUMENIL Pascal	Communauté de Communes Yvetot Normandie
DUPRÉ Annie	Communauté de Communes Yvetot Normandie
FERON Didier	Communauté de Communes Caux Vallée de Seine
HALBOURG Eric	Communauté de Communes Plateau de Caux Doudeville Yerville
LAMOTTE Astrid	Métropole Rouen Normandie
LEFEBVRE Christine	Commune de Blacqueville
LEGRAND Alain	Communauté de Communes Caux Vallée de Seine
LESOIF Joël	Communauté de Communes Yvetot Normandie
MOISSON Patrick	Communauté de Communes Yvetot Normandie
MORISSE Nadine	Communauté de Communes Caux Vallée de Seine
PESQUEUX Yolande	Communauté de Communes Yvetot Normandie
RIC André	Communauté de Communes Caux Vallée de Seine

Délégués Suppléants

Nom Prénom	Collectivité représentée
BENARD Didier	Communauté de Communes Caux Vallée de Seine
FECAMP Emmanuel	Communauté de Communes Plateau de Caux Doudeville Yerville
VIVET Jean	Communauté de Communes Yvetot Normandie

Membres : 36

Membres en exercice : 36

Membres présents à l'ouverture de la séance : 19

Nombre de votants : 22

L'article L.2121-17 du CGCT indique que le conseil municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente.

La majorité est atteinte si le nombre de conseillers en exercice présents à la séance est supérieur à la moitié du nombre des membres en exercice. Ce nombre doit excéder le nombre des conseillers en exercice divisé par 2, le nombre étant, le cas échéant, arrondi à l'entier supérieur.

En conséquence, le quorum est de 19 membres présents et est donc atteint.

Absents excusés :

BULARD Sylvain, délégué titulaire de la Communauté de Communes Caux Austreberthe, pouvoir à Christine LEFEBVRE

CALLAIS Patrick, délégué titulaire de la Métropole Rouen Normandie, pouvoir à Bastien CORITON

CARPENTIER Eric, délégué titulaire de la Communauté de Communes Yvetot Normandie

DELAFENETRE Daniel, délégué titulaire de la Communauté de Communes Yvetot Normandie

DUCHESNE Catherine, déléguée titulaire de la Communauté de Communes Yvetot Normandie

FLEURY Franck, délégué suppléant de la Communauté de Communes Yvetot Normandie

GARAND Sylvain, délégué titulaire de la Communauté de Communes Yvetot Normandie, pouvoir à Joël LESOIF

GUYADER Fabrice, délégué suppléant de la Communauté de Communes Yvetot Normandie

LEMERCIER Benoit, délégué titulaire de la Commune de Flamanville

VALLÉE Thierry, délégué suppléant de la Communauté de Communes Yvetot Normandie

Secrétaire de séance : Didier BENARD

Adoption du procès-verbal de la réunion de la séance du 7 novembre 2024

Adoption à l'unanimité et signature par le Président et le secrétaire de séance

Rapport d'orientations budgétaires 2025

Adoption à l'unanimité

Participations 2025

A l'unanimité montant total des contributions à demander aux collectivités en 2025 fixé à 295 672 €

Fiscalisation 2025

A l'unanimité décision de proposer la fiscalisation pour la participation 2025

Engagement, mandatement et liquidation avant le Budget primitif 2025

A l'unanimité adoption

Foncier Talweg de Caillouville/Enquête parcellaire

A la majorité de ses membres, approbation du lancement de l'enquête parcellaire et engagement à acquérir en pleine propriété, par voie d'expropriation à défaut d'accord amiable, les terrains nécessaires à la réalisation de l'opération

Création de poste permanent

A l'unanimité création d'un poste de Technicien principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} mars 2025